Date de transmission de l'acte: 05/05/2026
Date de reception de l'AR: 05/05/2026
048-200085223-DE_069_2026-DE
ACTE D

République Française
LOZERE
MONTS DE RANDON - COMMUNE NOUVELLE

Séance du 28 avril 2026

Date de la convocation : 24/04/2026

Membres en exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19
Pour: 19
Contre: 0
Abstensions:0

Le *vingt-huit avril deux mille vingt-six à 17 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,*

Présents : Maxime ATGER, Joseph BEAUFILS, Kristelle BILLARD, Gisèle GERBAL, Lydie JOURDAN, Jacqueline LIZZANA, Francis SAINT-LEGER, Yvan VELAY, Gaëlle COULOMB, Christophe BRUN, Auxane MONTEIL, Ludivine TREBUCHON, Clément MEYSSONNIER, Rolande CHAUDESAIGUES, Romain DUFOUR, Virginie DELON, Anne FARGES, Fabrice HANQUEZ, Ludovic BRINGER

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Jacqueline LIZZANA

DE_069_2026 - Objet : Délibération sur le budget primitif - MONTS-DE-RANDON 2026

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune MONTS-DE-RANDON,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune MONTS-DE-RANDON pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 6 714 933,77

En dépenses à la somme de : 6 714 933,77

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

Date de transmission de l'acte: 05/05/2026
Date de reception de l'AR: 05/05/2026
048-200085223-DE_069_2026-DE
AG E DL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	794 900
012	Charges de personnel, frais assimilés	977 810
014	Atténuations de produits	7 000
023	Virement à la section d'investissement	734 075,94
042	Section à section	25 845
65	Autres charges de gestion courante	139 996,66
66	Charges financières	7 090
67	Charges spécifiques	1 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**2 687 717,6**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	150 591,6
013	Atténuations de charges	5 000
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	415 500
73	Impôts et taxes	104 714
731	Fiscalité locale	436 817
74	Dotations et participations	814 295
75	Autres produits de gestion courante	758 800
77	Produits spécifiques	2 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		**2 687 717,6**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	586 646,03
16	Emprunts et dettes assimilées	56 876
204	Subventions d'équipement versées	260 780,08
21	Immobilisations corporelles	473 142,06
23	Immobilisations en cours	2 649 772
TOTAL DEPENSES		**4 027 216,17**

Date de transmission de l'acte: 05/05/2026
Date de reception de l'AR: 05/05/2026
048-200085223-DE_069_2026-DE_AGE DJ

D'INVESTISSEMENT		

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	734 075,94
024	Produits des cessions d'immobilisations	58 030
040	Section à section	25 845
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 361 746,33
13	Subventions d'investissement	1 531 018,9
16	Emprunts et dettes assimilées	230 000
23	Immobilisations en cours	86 500
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		**4 027 216,17**

Adopté à l'unanimité.

La Secrétaire,

Jacqueline LIZZANA

Pour copie conforme,
Le Maire,

Francis SAINT-LEGER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télérecours », accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr